



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 52950

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la plateforme revendicative adoptée par la FNATH, lors de son 45e congrès national en juin 2009 à Bourg-en-Bresse. Parmi les 300 propositions avancées, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les réflexions que lui inspire celle visant à la suppression du ticket modérateur, c'est-à-dire le remboursement intégral de toutes les prestations de soins médicalement justifiées, y compris des frais de transport, avec tarifs opposables aux fournisseurs.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52950

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6071

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)